

Particulièrement importantes pour favoriser des relations plus étroites entre la Communauté européenne et le Canada seront les initiatives de plus en plus nombreuses des hommes d'affaires et des investisseurs canadiens. C'est pour eux le moment opportun de considérer de plus près et de façon plus positive la Communauté économique, d'étudier des méthodes d'action comme les associations d'exportation ou les consortiums en vue de faciliter les pratiques et les opérations d'exportation, d'envisager la possibilité de projets mixtes de production de développement avec des entrepreneurs de la Communauté, de tirer parti des programmes gouvernementaux de promotion commerciale comme autant de moyens d'accélérer la pénétration du marché européen.

Afin que les Canadiens prennent davantage conscience de la Communauté, le comité recommande que le premier ministre fasse à la première occasion une visite officielle au siège de la Communauté à Bruxelles. Cette visite devrait être associée, si possible, à des visites dans les capitales européennes des pays membres. Une telle visite serait le moyen le plus efficace d'attirer l'attention des Canadiens sur la Communauté tout en donnant à celle-ci la preuve d'un intérêt très vif des Canadiens pour des relations bilatérales.

● (1420)

Afin de parer à ce que l'on doit considérer comme un manque sérieux de renseignements au Canada, le comité a encouragé l'établissement, dans un avenir aussi rapproché que possible, d'un bureau de renseignements sur la Communauté européenne à Ottawa. Un tel bureau pourrait jouer un double rôle: il pourrait mettre les Canadiens davantage au courant des activités et des réalisations de la Communauté; il pourrait également permettre à la Communauté de mieux se familiariser avec le Canada et le point de vue canadien. Par le passé, les Européens ont eu tendance à supposer que l'opinion des Canadiens sur la plupart des questions était probablement semblable à celle des Américains et qu'une politique commune serait bonne pour les deux pays. Un bureau de renseignements distinct aiderait à corriger cette situation. La Communauté a déjà créé un bureau de ce genre au Japon, pays avec lequel elle fait à peine plus de commerce qu'avec le Canada.

La rencontre que le comité a eue à Bruxelles avec une délégation du Parlement européen, ayant à sa tête M. Perter Kirk, député britannique qui est chef du groupe conservateur, a été l'une des plus encourageantes. Il est à peu près sûr que le Parlement européen acquerra plus d'influence, de responsabilités et de contrôle démocratique sur les affaires de la Communauté. Dans son rapport, le comité encourage la création de liens parlementaires réguliers entre le Parlement du Canada et le Parlement européen pour que les contacts soient plus fréquents entre le Canada et la Communauté au niveau des représentants parlementaires.

Honorables sénateurs, j'ai brièvement abordé certaines des considérations et des conclusions qu'a suscitées notre étude. Ce fut une démarche intéressante et enrichissante. Les membres du comité qui ont pu visiter le siège de la Communauté à Bruxelles ont ressenti que là était le point saillant de l'enquête. Nous en sommes ressortis en comprenant beaucoup mieux les possibilités et les complexités de la Communauté. A Bruxelles, on nous a traités avec beaucoup d'égards et de courtoisie, compte tenu de nos nombreux engagements. Les membres du comité ont eu l'impression d'avoir rencontré beaucoup d'Européens dévoués qui, tout en se rendant compte des difficultés et des obsta-

cles à venir, se consacraient à leur tâche pour que la Communauté atteigne lentement son but, soit l'union européenne d'ici 1980.

Honorables sénateurs, je vous confie ce rapport. Je suis certain que nous pouvons à juste titre en être fiers et je propose, appuyé par le sénateur Grosart, que le Sénat l'étudie à sa prochaine séance.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, le sénateur Aird, appuyé par le sénateur Grosart, propose que ce rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

L'honorable Allister Grosart: Honorables sénateurs, je n'ai pas pour le moment l'intention de commenter longuement le rapport. Je compte le faire à une autre occasion. Entre-temps, je pense que les membres du comité souhaiteraient que je commente la modestie avec laquelle leur président a présenté le rapport. Il a été extrêmement généreux de donner tant de crédit aux autres; mais le fait est que nous tous qui sommes membres de ce comité savont fort bien que le succès de nos délibérations et de notre rapport, en prenant pour acquis qu'il s'avère un succès, est attribuable presque entièrement à l'autorité et au travail très acharné du président du comité.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Grosart: Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas là d'une réaction superficielle à l'hommage très généreux qu'il a rendu au travail des autres. L'une des choses qui nous étonne au comité, c'est de voir comment un homme qui a des intérêts aussi variés que les siens réussit à trouver le temps nécessaire pour se consacrer à ce travail et à ses autres responsabilités et fonctions au Sénat.

A ceux qui se demandent parfois si les sénateurs ont raison de s'intéresser à autre chose qu'à leurs fonctions au Sénat, comment ne pas leur signaler, en guise de réponse, ce que représente pour le Sénat et pour le Canada le fait que le président de ce comité soit également président conjoint du comité canado-américain de la défense et le Canadien qui fut désigné pour remplacer le très honorable Lester Pearson au comité des Neuf.

En outre, le sénateur Aird a des intérêts dans le monde international de la finance et des affaires. Tous les membres du comité se rappellent sûrement, et non sans fierté, l'après-midi, à Bruxelles, où le sénateur Aird avait interrogé longuement, au nom du comité, les grands banquiers et financiers de Belgique. Pas un seul d'entre nous n'aurait même songé aux questions que le sénateur Aird posait à ces messieurs avertis et instruits par l'expérience et ce n'est pas sans orgueil que nous les voyions, sous l'effet de la surprise, chercher des réponses aux questions qui semblaient parfois les dépasser mais que le président du comité leur posait en toute connaissance de cause.

C'est en sa qualité de président que le sénateur Aird a choisi le sujet particulier de cette partie du travail du comité. Il a conçu lui-même la façon de procéder; c'est lui qui a décidé que nous irions en Europe et, quelques-uns d'entre nous le regrettent peut-être, nous lui devons le calendrier de travail établi là-bas à notre intention. Rien d'autre chose au programme que du travail ardu. Le matin, l'après-midi, le soir, le sénateur Aird avait prévu des rencontres avec des personnalités éminentes du Marché commun. Quelques-uns d'entre nous se plaignaient bien un peu parfois, mais cela n'aboutissait à rien avec le sénateur Aird. Il disait: «Nous sommes ici pour travailler,